

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 846 625 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
21.10.1998 Bulletin 1998/43

(51) Int Cl.⁶: B65D 19/06, B65D 88/14

(43) Date de publication A2:
10.06.1998 Bulletin 1998/24

(21) Numéro de dépôt: 97490025.0

(22) Date de dépôt: 08.08.1997

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV RO SI

(72) Inventeurs:
• **Losfeld, Guy**
59830 Cysoing (FR)
• **Dufour, Christophe**
59830 Cysoing (FR)

(30) Priorité: 10.09.1996 FR 9611229

(74) Mandataire: **Ecrepont, Robert**
Cabinet Ecrepont
12 Place Simon Volland
59800 Lille (FR)

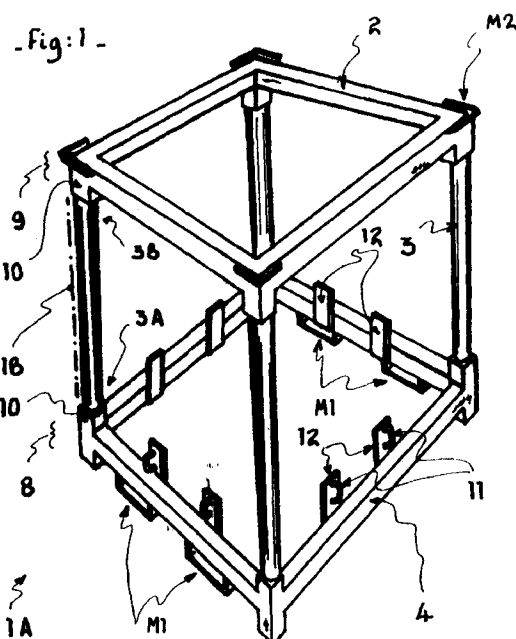
(71) Demandeurs:
• **Losfeld, Guy**
59830 Cysoing (FR)
• **Dufour, Christophe**
59830 Cysoing (FR)

(54) Conteneur léger et démontable pour le transport

(57) L'invention se rapporte à un conteneur (1) comprenant une structure (1A) constituée au moyen de pièces de rive (2, 3, 4) et des parois supérieure, inférieure et latérales, dont au moins certaines sont formées par des nappes de matériau souple, les pièces de rive (2, 3, 4) de ce conteneur (1) étant organisées de manière telle qu'il comprenne :

- une platine inférieure (8) de forme polygonale,
- une platine supérieure (9), de forme également polygonale,
- des colonnes (3) destinées à s'étendre entre les deux platines (8, 9) selon des arêtes (1B) approximativement parallèles du conteneur et avec leurs extrémités (3A, 3B) maintenues aux angles des platines (8, 9) par des moyens (10) à cet effet.
- au moins l'une des parois latérales (7) du conteneur (1) constituées par des nappes (7) de matériau souple, est, d'une part, par une rive supérieure (7A), associée à une nappe (5) de matériau destinée à constituer la paroi (5) supérieure du conteneur (1) et, d'autre part, par chacune des deux rives latérales verticales (7B) qu'elle comprend, associée à une rive latérale d'une paroi latérale contigüe, et ce, par un moyen (16) de liaison démontable, et
- les éléments que sont, d'une part, la pièce de rive (4) de la platine inférieure (8) qui est destinée à s'étendre au droit de la rive inférieure (7B) de la nap-

pe (7) considérée et, d'autre part, au moins ladite rive (7B), sont équipées de butées complémentaires (7C, 7D, 7E, 11A, 12A, 13A) en vue leur immobilisation relative, et ce, de manière à entraver le soulèvement de la nappe latérale.



EP 0 846 625 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 97 49 0025

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	DE 31 06 623 A (WESTERMANN GMBH & CO. SPEDITION) * page 6, dernier alinéa - page 7, alinéa 3; figure 1 *	1,2	B65D19/06 B65D88/14
A	EP 0 598 166 A (CIBA-GEIGY) * revendication 1; figure 2 *	1,2	
A	US 2 913 029 A (PATON) * colonne 2, ligne 63 - colonne 3, ligne 40; figure 3 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		11 Décembre 1997	BRIDAULT, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)



Office européen
des brevets

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- ☐ Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions.

à savoir:

voir feuille -B-

- ☐ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées.
- à savoir les revendications:
- ☒ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications.

à savoir les revendications: 1-8



Office européen
des brevets

ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande

EP 97 49 0025

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-8

Un conteneur démontable comprenant une structure rigide portant des parois souples

2. revendication : 9

Des moyens de suspension de cintres dans un conteneur

La revendication indépendante 1 a trait à un conteneur caractérisé par la construction de ses parois. La revendication indépendante 9 concerne des moyens de suspension de cintres. Les seules caractéristiques communes à ces deux revendications sont les platines inférieure et supérieure, qui ne peuvent être considérées comme des éléments techniques particuliers au sens de la Règle 30(1) CBE, puisqu'elles n'apportent pas de contribution à l'objet des revendications 1 et 9 par rapport à l'état de la technique (voir rapport de recherche partiel).